

DEC121921INSMI

Décision portant nomination de Monsieur François Rodier aux fonctions de responsable de la formation de recherche en évolution n°3529 intitulée Institut de Mathématiques de Luminy (IML)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n°920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°11309INSMI du 6 janvier 2012 portant création de la formation de recherche en évolution n°3529 intitulée « Institut de mathématiques de Luminy » et nommant M. François Rodier responsable par intérim pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012 ;

Sur proposition du directeur de l'institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI) ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

M. François Rodier, Directeur de recherche au CNRS, est nommé responsable de la formation de recherche en évolution (FRE) susvisée à compter du 1^{er} juillet 2012 jusqu'au 31 décembre 2013.

Article 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* CNRS.

Fait à Paris, le 18 juillet 2012

Pour le Président et par délégation,
Joël Bertrand